CALENDRIER DES DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR

- Le **départ** de tous les élèves doit s'effectuer **entre le 13 et le 15 mai 2023**

- Les **démarches** pour l'inscription à l'échange Sauzay pourront être effectuées **à partir du 17 octobre et jusqu'au 17 mars 2023 (aller à https://www.ac-nantes.fr/programme-d-echange-brigitte-sauzay-124033)**. Il est conseillé de s'y prendre tôt pour commencer la recherche de correspondant le cas échéant.
  Attention : les deux correspondants doivent s'inscrire au dispositif même si le correspondant est déjà trouvé.

DOCUMENTS À FOURNIR AU LYCEE

Secrétariat de direction, Monsieur FORNELL

Courriel : ce.0490002L@ac-nantes.fr

1. **CAS 1 : Pour les parents dont l'enfant envisage un échange Sauzay (même en cas de doute, une inscription préventive peut être faite) :**

DOCUMENT	DATE DE REMISE
Dossier famille-école **de votre enfant** (document téléchargeable sur le site de l'OFAJ) *À noter : Pour le finaliser, un des volets doit être signé par le proviseur et le professeur référent. L'original vous sera ensuite remis. Le lycée garde **une copie du dossier complet**.*	Avant l'envoi du dossier en Allemagne, mais au plus tard le 14 avril 2023.
« Accord de principe »	À imprimer lors de l'inscription sur le site du rectorat et à rendre **de suite au secrétariat pour validation !**
Dossier famille-école **du correspondant**	Au moins un mois avant l'arrivée du correspondant
Demande de subvention à signer *La subvention est accordée uniquement si les règles sont respectées, à savoir que les deux correspondants séjournent trois mois dans le pays voisin, avec au moins six semaines de scolarisation.*	**DEMANDE A FAIRE SUR INTERNET, A IMPRIMER ET FAIRE SIGNER PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT, A SCANNER ENSUITE (AVEC UNE ATTESTATION PARENTALE COMPLETEE) ET A RENVOYER VIA LA PLATEFORME EN LIGNE A L'OFAJ AU MOINS UN MOIS AVANT LE DEPART DE VOTRE ENFANT**
Charte d'accueil du lycée, version française signée de votre enfant et vous	le 14 avril 2023
Charte d'accueil du lycée, version allemande, signée des correspondants et leurs parents	un mois avant l'arrivée du correspondant
Fiche d'autorisation sortie territoire signée	le 14 avril 2023

2. **CAS 2 : Pour les parents dont l'enfant est sûr de vouloir faire un échange réciproque organisé en privé :**

DOCUMENT	DATE DE REMISE
Dossier **complet** comprenant 4 volets : I – l'engagement de la famille française II – l'engagement /autorisation du lycée du Bellay à faire signer par le proviseur du lycée du Bellay et à envoyer / amener en Allemagne à destination du lycée d'accueil III – l'engagement de la famille allemande IV – l'engagement du lycée allemand	le 14 avril 2023 (anticiper pour envoyer et récupérer les documents remplis par la famille et l'école allemande à temps) *à noter : le volet II est parfois demandé plus tôt par certains lycées allemands, auquel cas il faut le déposer au secrétariat afin de le faire signer par le proviseur et faire en sorte d'être sûr des dates de départ et d'accueil. Une photocopie de ce volet doit être gardée au lycée !*
Charte d'accueil du lycée, version française signée de votre enfant et vous	le 14 avril 2023
Charte d'accueil du lycée, version allemande, signée des correspondants et leurs parents	un mois avant l'arrivée du correspondant
Fiche d'autorisation sortie territoire signée	le 14 avril 2023

3. **CAS 3 : Pour les parents dont l'enfant effectue un séjour en Allemagne sans recevoir un correspondant au lycée :**

DOCUMENT	DATE DE REMISE
Dossier **complet** comprenant 4 volets : I – l'autorisation de la famille française II – l'autorisation du lycée français à faire signer par le proviseur de du Bellay et à envoyer / amener en Allemagne à destination du lycée d'accueil III – l'engagement de la famille allemande IV – l'engagement du lycée allemand signé	le 14 avril 2023 (anticiper pour envoyer et récupérer les documents remplis par la famille et l'école allemande à temps) *à noter : le volet II est parfois demandé plus tôt par certains lycées allemands, auquel cas il faut le déposer au secrétariat afin de le faire signer par le proviseur et faire en sorte d'être sûrs des dates de départ. Une photocopie de ce volet doit être gardée au lycée !*
Charte d'accueil du lycée, version française signée de votre enfant et vous	le 14 avril 2023
Fiche d'autorisation sortie territoire signée	

Pour tous les élèves recevant un correspondant, une démarche d'inscription de ce correspondant au lycée Joachim du Bellay doit être faite systématiquement auprès du ou de la CPE de votre niveau. Cette inscription doit se faire dès que possible, bien avant l'arrivée du correspondant.